



Association des Usagers du port de Plaisance de Concarneau

Le mot du Président, avril 2020

Chers amis plaisanciers,

Permettez moi de revenir vers vous pour faire le point sur l'activité de l'Association en cette période inédite due au coronavirus.

A la suite de notre assemblée générale du 1er février, le Conseil d'Administration s'est réuni le 6 mars et un certain nombre d'activités ont été prévues avec des dates précises pour certaines d'entre elles.

En particulier :

- un exposé technique sur "Navigation et pêche avec les instruments électroniques" prévu le 16 mai
- l'opération "Tout Concarneau navigue" en juin
- la reprise de l'opération "bateau des autres"
- la relance de la Sortie Solidarité avec la Fondation Massé-Trévidy
- le pot de l'amitié sur le môle Péneroff prévu le 24 juillet
- un exposé technique sur la traversée de l'atlantique prévu au 4eme trimestre
- un projet de sortie aux îles des Glénan
- un projet de cabotage
- un projet de sortie pêche
- les dîners de l'AUPPC (1 par trimestre)

Malheureusement, la situation sanitaire n'a pas permis de finaliser l'organisation de la plupart de ces activités, et très probablement, nous devons nous limiter aux 2 exposés techniques et 1 un ou deux dîners après la saison estivale.

Quant au confinement et à l'interdiction de pratiquer la navigation de plaisance, la pêche promenade ou toute autre activité nautique, la date du 11 mai qui

pourra (sauf avis contraire d'ici là) marquer la fin du confinement ne signifiera pas forcément la fin de l'interdiction de naviguer; rien n'a été dit à ce sujet à l'heure où je vous écris. Un lobbying intense est en cours de la part des professionnels du secteur, des associations de plaisanciers, des ports et des élus locaux, mais nous n'en savons pas plus.

Il est fort probable qu'au niveau national il n'y aura pas de décision, et que la levée des interdictions ne se fera qu'au niveau local (régional ou départemental) à une date qui reste elle aussi à préciser, en gardant en mémoire que les plages restent fermées jusqu'au début juin.

Quoi qu'il en soit, le personnel du port de plaisance travaille actuellement sur les précautions sanitaires à prendre et à mettre en œuvre en prévision de l'ouverture des installations aux plaisanciers le 11 Mai.

Nous avons questionné les autorités portuaires sur l'éventualité d'un geste financier sur les redevances annuelles, comme cela a pu être constaté de la part de certaines compagnies d'assurance voiture ou de la part de la Région Île de France sur les abonnements RATP Pass Navigo. Il nous a été répondu que la question avait été soulevée au sein des associations de ports de plaisance et auprès de leurs conseillers juridiques, mais il avait été considéré que les contrats plaisance entraient dans la catégorie des contrats de location au même titre que l'immobilier, et de ce fait ne pouvaient en bénéficier. Nous en avons informé l'UNAN 29 à toutes fins utiles.

Pour terminer, quelques nouvelles locales :

- le projet de nouvelle station carburant en arrière-port est au point mort et cette année, les plaisanciers devront se rendre à Port La Forêt pour faire le plein, ou opérer avec des jerrycans,
- les professionnels du nautisme de Concarneau se sont regroupés en une association baptisée "Groupement des professionnels du nautisme de Concarneau" avec à sa tête Stéphane Hébert de la Société Cornouaille Gréement.

Enfin, merci à tous ceux qui se sont inscrits à l'Association pour cette année, et d'avance merci à ceux qui n'ont pas encore pu le faire de bien vouloir adresser leur cotisation par chèque à notre trésorier Claude SAULNIER, 15 Impasse des Camélias, 29910 TRÉGUNC

A bientôt

Jean Paul LE GALLO
Président AUPPC